CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E182215** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2026**

ÉDITÉ LE 02/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/2018

Forme juridique : SAS

Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : 841 503 766 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2025812

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F66744F1244000 / 001 534430/21

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F66744F1244000 / 001 534430/21

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : CLIMENERGY

17 RUE DES AFFRONTAILLES
77700 MAGNY-LE-HONGRE

Téléphone : 06 18 84 01 34 **Fax :**

Portable : 06 18 84 01 34

Responsabilité légale :
CLEMENT PASCAL ALFRED ROBERT PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : contact@climenergyfrance.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 950 903 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	4	11/07/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182215** **VALABLE JUSQU'AU** **10/07/2026**

ÉDITÉ LE **02/06/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/07/2018
Forme juridique : SAS
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX

Siret : **841 503 766 00013**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 2025812

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F66744F1244000 / 001 534430/21

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F66744F1244000 / 001 534430/21

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : **CLIMENERGY**

17 RUE DES AFFRONTAILLES
77700 MAGNY-LE-HONGRE

Téléphone : 06 18 84 01 34 **Fax :**
Portable : 06 18 84 01 34

Site Internet :
E-mail : contact@climenergyfrance.com

Responsabilité légale :
CLEMENT PASCAL ALFRED ROBERT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	11/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/07/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.